

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/30

Le SIX juillet de l'an deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Sandrine VANCOPPENOLLE

MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Nathalie MONTADAT à Mme Véronique HAITCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 29 juin 2023

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

Objet : Annulation des demandes de subvention – Achat d'un nettoyeur à haute pression thermique et Réfection de la salle des fêtes

A la suite de l'abandon des projets d'achat d'un nettoyeur à haute pression thermique et de la réfection de la salle des fêtes, Madame le Maire explique au conseil qu'il convient d'annuler les demandes de subventions effectuées auprès conseil départemental ayant fait l'objet des délibérations 2211 et 2235.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à notifier au Conseil départemental de la décision de renoncer à ces demandes de subvention allouées par la commission permanente en date des 8 mars 2023 et 6 avril 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 6 juillet 2023.

Fait à Goyrans, le 6 juillet 2023

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans